

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1660>

Campagne d'Agir pour l'Environnement. "Pollution lumineuse : le grand gaspillage !"

- Campagnes & plaidoyers -
Date de mise en ligne : 2008

Site de l'Association Adéquations

"La multiplication des illuminations de Noël, à l'approche des fêtes de fin d'année, entraîne chaque année un gaspillage énergétique considérable. Ce scintillement embrase nos villes et campagnes à tel point que cette course au chatoiement généralisé réussit le tour de force d'éteindre la nuit ! Chaque année, nous assistons donc à une explosion de lumières artificielles dont les conséquences climatiques et énergétiques sont incontestables. Par mimétisme ou concurrence, le recours à ces illuminations intervient de plus en plus tôt dans l'année, éclairant les zones et rues commerciales dès les premiers jours de novembre ! Pire, certaines illuminations restent allumées 24h/24h, sept jours sur sept, quatre mois durant !!"

La campagne propose d'envoyer des lettres :

- ▶ aux maires pour leur demander "de limiter dans le temps et dans l'espace ces illuminations qui, pour conviviales qu'elles soient, ne doivent pas se traduire par une explosion des consommations énergétiques. Plutôt que d'éclairer des rues pendant de longues nuits désertes, la commune peut par exemple organiser des soirées festives et faire participer la population à la mise en place de ce projet".
- ▶ au ministre de l'Ecologie et du DD : "l'instauration d'un « bonus-malus KWh » mérite réflexion car il aurait le mérite de lisser des pics de consommations électriques particulièrement climaticides. Nous vous demandons de la mettre rapidement à l'étude. De plus, il m'apparaîtrait utile qu'une campagne institutionnelle vienne sensibiliser élus locaux et citoyens aux conséquences climatique et énergétique d'un tel éclairage. Enfin, cette pollution lumineuse a une incidence non négligeable sur la biodiversité nocturne qui a besoin d'une pénombre protectrice et d'une alternance jour/nuit. Dans le cadre du projet de loi faisant suite au Grenelle de l'environnement, je vous prie de bien vouloir réglementer ces illuminations afin que ces dernières ne puissent plus irradier l'espace public sept jours sur sept et ce 24h/24. Je vous demande également de bien vouloir réduire à un mois maximum la période durant laquelle de telles illuminations peuvent être utilisées".
- ▶ [Plus d'informations, télécharger ou commander le matériel de campagne](#)